



DevHaïti

LE MAGAZINE DU DÉVELOPPEMENT 2020 – 2030 : Une Décennie d'Action

N° 010



20 mai 2020

Covid-19 : élargir l'accès à l'eau peut sauver des vies

La propagation d'une maladie infectieuse, comme c'est le cas pour la Covid-19 déclarée pandémie depuis janvier 2020 par l'OMS, exige l'élargissement en urgence de l'accès à des interventions qui sont à la base de la santé publique.

Aux différents niveaux, national, régional et mondial, les plans d'intervention doivent prioriser les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, recommande l'ONU.

Le rôle de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans la prévention de la propagation de la Covid-19 ne doit pas être ignoré par les dirigeants. Cela permettra de sauver des vies.

En Haïti, le plan de réponse Covid-19 du gouvernement devrait avant toute chose garantir à chacune et chacun l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, en coordonnant notamment le travail de tous les acteurs afin d'améliorer les services d'eau et d'assainissement, et protéger ainsi la population contre le virus.

Comme c'est souvent le cas, au moment des catastrophes, les premières annonces d'interventions et des millions de dollars de financements dans le secteur ont retenti du côté des bailleurs et des partenaires techniques et financiers.

Si ces derniers s'adonnent à la mobilisation de financements pour soutenir le pays dans sa réponse à cette

crise sanitaire mondiale, on est en droit d'exiger de l'Etat haïtien des politiques publiques pouvant se transformer en des solutions à long terme pour l'accès à l'eau, l'assainissement et à l'hygiène pour tous.

Il y va de la protection de la santé des haïtiens et du renforcement du système de santé national.

Parmi les solutions envisageables pour y parvenir, les dirigeants peuvent faire en sorte que la population dans son ensemble puisse accéder à des installations de lavage des mains fixes et mobiles, à des produits nettoyants à base de savon ou d'alcool et à un approvisionnement fiable en eau.

Des campagnes de sensibilisation et d'information, au moyen d'outils pédagogiques adaptés, s'avèrent tout aussi nécessaires pour rappeler à la population la pertinence du lavage des mains, et faire de ce geste purement banal un réflexe conditionné grâce à un changement de comportement général.

Sauver des vies en prévenant la propagation du nouveau coronavirus sur toute l'étendue du territoire national passe également par un renforcement de la capacité des autorités locales à dispenser des services d'eau et d'assainissement en milieu rural et dans les petites villes.

En sus des règles de distanciation sociale, la promotion de l'hygiène, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, les campagnes

de sensibilisation... demeurent des atouts essentiels pour lutter contre la propagation du virus.

L'eau constitue un service élémentaire, tout comme les soins de santé et l'éducation. Notre salut réside dans le fait que nos autorités en soient pleinement conscientes.

Pourtant, depuis des temps immémoriaux, l'accès insuffisant aux facilités d'eau et au système sanitaire constitue une constante en Haïti, contribuant à la pauvreté, la maladie, et un taux de mortalité élevé. En 1990, une étude réalisée par des américains, révélait déjà que 39% seulement des 5.9 millions d'haïtiens avaient l'accès suffisant à l'eau et 24% seulement au système sanitaire. Le

manque d'eau potable pour les besoins humains fondamentaux dans le pays reste l'un des problèmes les plus critiques jamais adressé de manière holistique par les gouvernements successifs.

Eau, assainissement et hygiène (EAH) : l'équation à trois inconnus en Haïti en ces temps de Covid-19

La priorisation de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène devrait constituer la pierre angulaire dans la réponse haïtienne contre la Covid-19. Mais, force est de constater qu'en ce mois de mai de l'année 2020, Haïti est encore très loin d'un accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

A une décennie près de l'échéance du cycle des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, Haïti envoie des signaux inquiétants quant à son incapacité à atteindre lesdits objectifs. Comment par exemple atteindre l'ODD 6 visant à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous quand Haïti consacre seulement 0,3% de son PIB au secteur de l'eau et de l'assainissement ?

La Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA), chargée du développement d'une politique sectorielle et la régulation des entreprises publiques du secteur, en ce qui a trait à l'approvisionnement d'eau potable au niveau du pays, n'est pas mieux lotie non plus avec 0,23% du budget national (2017-2018) qui lui est alloué.

Or, l'eau, l'assainissement et l'hygiène des mains, ainsi que l'éloignement physique, restent essentiels pour prévenir la propagation de la Covid-19, et constituent une première ligne de défense contre cette grave menace pour les vies et les systèmes de santé. Le lavage des mains à l'eau et au

savon tue le virus certes, mais nécessite l'accès à l'eau courante en quantité suffisante.

Cependant, cet accès à l'eau courante en quantité suffisante s'avère inconcevable sans une bonne gestion du précieux liquide, l'autre pendant essentiel pour combattre les nombreuses maladies attribuées aux pathogènes transmis par l'eau en Haïti.

Après des années de laxisme et d'absence de politiques publiques, la gestion de l'eau en Haïti est mise à mal par l'urbanisation rapide sans planification adéquate, la défaillance de la distribution d'eau en milieux ruraux, la qualité de l'eau, ainsi que l'inexistence de mécanismes de coordination interministérielle et institutionnelle dans le secteur.

Bien avant la détection des premiers cas de Covid-19 à la mi-mars dernier, la problématique de l'eau et de l'assainissement en Haïti était déjà très alarmante. Tout comme le choléra, qui s'est déclenché après le tremblement de terre de 2010, la pandémie dévoile combien le manque d'accès à l'eau salubre et aux installations sanitaires rendent vulnérable la population haïtienne. A date, l'épidémie de choléra aurait emporté dans son sillage des dizaines de milliers de victimes.

En Haïti, selon les dernières statistiques officielles, les pratiques de traitement de l'eau ne sont pas totalement répandues car

trois ménages sur dix (32%) consomment de l'eau non traitée. Les infrastructures d'assainissement autant collectives qu'individuelles sont vraiment faibles. Selon le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH, mai 2012), à peine 35% des populations en milieu rural ont accès à une latrine. Et, selon un rapport intitulé « le progrès de l'assainissement et l'eau potable », publié en 2015 par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) et l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS), 19% de la population en Haïti pratique encore la défécation à l'air libre.

Il aura fallu attendre juillet 2011 pour que la Direction assainissement soit créée au sein de la DINEPA, ainsi qu'une feuille de route incluant des éléments comme l'appui aux municipalités, la promotion de l'assainissement et de l'hygiène, la gestion et l'entretien des installations sanitaires publiques, le renforcement de la filière vidange et la promotion et le renforcement de la filière traitement et valorisation.

S'agissant du lourd fardeau que représentent les maladies transmises par l'eau en Haïti, le CDC (Centers for Disease Control and Prevention), une agence sanitaire des États-Unis, rappelle que la diarrhée constitue la cause principale de la mortalité infantile et juvénile, avec 88% de décès provoqués par des maladies diarrhéiques attribuées à des conditions (EAH)*non fiables. En outre, le manque d'EAH contribue aussi à transmettre des

maladies respiratoires et des maladies tropicales négligées (comme le trachome).

A en croire la Banque mondiale, cette problématique ne concerne pas uniquement Haïti puisque, se laver les mains, geste banal de prévention, demeure hors de portée de trois milliards de personnes à travers le monde qui n'ont pas accès à de l'eau propre et du savon. Or, au-delà du coronavirus, le lavage des mains constitue l'un des moyens les plus efficaces de prévenir la transmission des maladies comme la dysenterie, le choléra et la typhoïde.

D'après les calculs de la Banque mondiale, 47 % des écoles de la planète ne disposent pas, actuellement, d'installations permettant de se laver les mains à l'eau et au savon, ce qui concerne 900 millions d'enfants en âge scolaire. En outre, dans 16 % des établissements de santé, il n'y a pas non plus d'installations pour se laver les mains dans les zones de soins ou près des toilettes.

Le CDC a diagnostiqué en Haïti que l'amélioration des sources d'eau et de l'assainissement peuvent réduire les maladies diarrhéiques à 21 et 37% respectivement; le lavage des mains fait baisser le nombre de cas de diarrhées jusqu'à 35% et l'amélioration de la qualité de l'eau de boisson peut réduire les épisodes de diarrhées jusqu'à 45%.

Au final, tant qu'il n'y aura pas de vaccin ou de traitement pour la Covid-19, il n'y a pas de meilleur remède que la prévention.

Une nouvelle institutionnalisation de l'eau en Haïti est nécessaire dans une perspective de développement durable

L'eau sera pour le 21^e siècle ce que le pétrole a été pour le 20^e. C'est ce qu'on a pu lire dans un article de l'économiste américain, L. Summers, en 1966. Le problème de la gestion durable et de l'accès à l'eau est d'une importance cruciale pour l'humanité. Il constitue d'ailleurs le 6^e Objectif de développement durable (ODD) de l'agenda 2030 de l'ONU ratifié en 2015 par 195 pays. En cette même année l'ONU a publié un rapport dans lequel il est signalé que l'humanité devrait faire face à un déficit hydrique global de 30% dès 2030. La rareté de l'eau dans les années qui viennent fera du stress hydrique le plus grand problème auquel l'humanité devra faire face. Dans ce contexte, tous les pays du monde sont dans l'obligation de prendre des mesures intelligentes pour une gestion durable de l'eau tout en assurant de satisfaire, couramment, la demande sociale pour ce bien décisif à la vie.

En Haïti, le problème de l'eau se pose à travers toutes les fonctions qui pourraient constituer une politique globale dans ce domaine. Des problèmes d'efficacité et d'équité existent au niveau du sous-secteur eau potable et assainissement, alors que le pays connaît une situation de faillite publique dans d'autres sous-secteurs comme l'irrigation, de la gestion des bassins versants, la gestion des eaux de surface et souterraines et de ce que

l'UNESCO appelle la culture de l'eau. En effet, trois types de faillite sont à repérer au niveau du secteur de l'eau en Haïti :

- La faillite du gouvernement ;
- La faillite du marché de l'eau ;
- La faillite de la valeur publique de l'eau.

En effet, alors que le pays dispose d'une grande potentialité en eau, l'absence d'institutions adéquates et de politiques publiques dans le secteur, laisse place à une situation de gaspillage, de conflits et d'exploitation anarchique des ressources en eau du pays. Haïti dispose d'une pluviométrie alléchante. Ce que les techniciens en la matière appellent le cycle de l'eau, permet d'évaluer dans le pays une pluviométrie de 1 400 mm/m²/an avec des variantes locales remarquables. Selon un rapport de l'ONG PROTOS en 2006, deux régions mobilisent près de 2/3 des ressources potentielles du pays : la région Sud-Ouest avec le bassin de la Grand-Anse et la région Centre-Nord avec le bassin de l'Artibonite. A titre d'exemple selon le rapport, la pluviométrie va de 3 600 mm/an au niveau de la presqu'île Sud à 400 mm/an dans le Nord-Ouest. En une année, c'est donc 40 milliards de m³ d'eau qui arrose le pays. Toutefois, le problème est que, faute de gouvernance, plus de la moitié de cette eau retourne vers l'atmosphère, et près de 90% de l'autre

moitié qui ruisselle ou s'infiltré dans le sol,

Le pays est aussi en proie à une situation de stress hydrique dans les prochaines années, d'ailleurs dans certaines zones c'est déjà catastrophique. Selon l'ONU (2018) trois ménages sur dix (32%), consomment de l'eau non traitée et dans certaines zones rurales, plus de 40% de la population haïtienne ont besoin de parcourir une distance estimée à 30 minutes de marche pour s'offrir de l'eau. Si rien n'est fait d'ici 2050, avec une population qui pourrait atteindre plus de 20 millions à cet horizon, le pays peut tomber dans une situation de stress hydrique car son indice chuterait de 1 000 m³/an per capita, ce qui sera bien en-dessous du seuil standard de stress hydrique qui est de 1 700m³/an per capita. Mais, le problème de l'eau n'est pas uniquement un problème d'alimentation en eau. Le pays fait aussi face à d'autres problèmes tels que la gestion des milieux de l'eau, tout en étant incapable, de faire une bonne allocation de ce bien dans une perspective de productivité globale de l'économie haïtienne.

Les principales raisons de ces faillites peuvent être, d'abord, un cadre légal inadéquat qui est enraciné dans le code rural élaboré depuis 1984. Actuellement sept (7) ministères interviennent dans la politique de l'eau en Haïti, ils se comportent souvent comme des organisations rivales qui luttent pour avoir plus d'influence par rapport au secteur. En

va dans la mer.

effet, dans la gestion globale des ressources hydriques dans le pays, nous avons :

- Le **Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural** (MARNDR) qui est dans le contrôle et la réglementation des ressources en eau et dans l'aménagement et l'exploitation des bassins versants.
- Le **Ministère des Travaux Publics Transport et Communication** (MTPTC) qui assure la tutelle de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). Il s'occupe de la mise en place des politiques d'approvisionnement en eau, des services d'assainissement et de coordination de l'établissement, du financement et l'exécution des investissements dans le secteur.
- Le **Ministère de la Santé Publique et de la Population**(MSPP) Qui travaille à la mise en œuvre de l'assainissement de base, à travers sa direction de l'Hygiène publique.
- Le **Ministère de la Planification et de la Coopération Externe** (MPCE)

qui coordonne la coopération externe (particulièrement dans le domaine de l'eau).

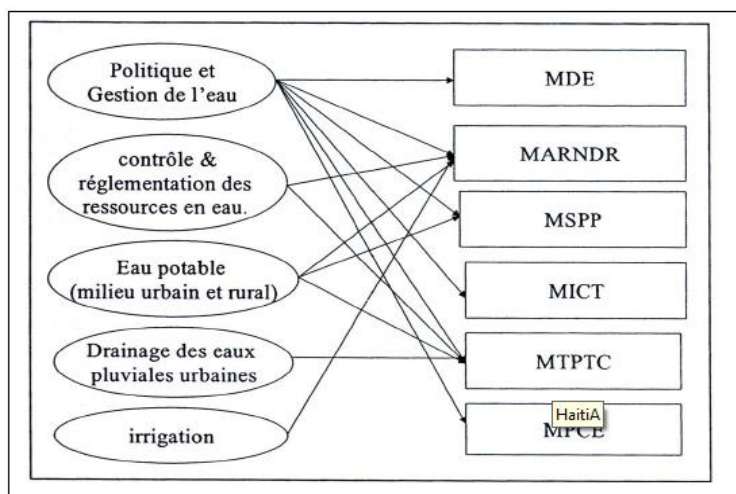
- **Le Ministère de l'Environnement (MDE)** qui doit s'assurer de la préservation et du renouvellement des ressources en eau et de la protection de l'environnement en général.
- **Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)** qui assure la tutelle du Fond d'Assistance Economique et Social (FAES) qui sert d'interface dans la gestion des prêts accordés par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et la Banque mondiale dans le domaine de l'eau.
- **Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales(MICT)**

qui assure la tutelle des collectivités territoriales et de la Protection civile.

- **Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)** qui est censé jouer un rôle décisif dans une perspective de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le pays.

Cette structure institutionnelle, quoique flexible, présente le problème du non attribution à un ministère spécifique de la politique nationale de l'eau. Ce qui explique, en partie, un problème d'autorité et de management public, qui a des influences sur le fonctionnement du domaine de l'eau dans toute son intégralité. Plusieurs ministères ont des rôles croisés, comme le témoigne la figure suivante :

Champs d'intervention des ministères dans le domaine de l'eau



Source : Emmanuel (2005)

Pour résoudre ce problème, il est envisageable de procéder par une révision du cadre légal actuel, en donnant le pouvoir ultime à un ministère de l'eau. Cela pourrait se réaliser à travers le Ministère de l'Environnement (MDE) qui pourrait évoluer pour devenir le Ministère de l'Environnement et de l'Eau (MDEE). Ce ministère pourrait avoir la responsabilité d'une politique nationale de l'eau tout en laissant à d'autres ministères ou organismes le droit d'agir sur les différents niveaux de la chaîne de gestion de l'eau en fonction de leur compétence. La restructuration du cadre légal de l'eau devrait rentrer dans une perspective globale de décentralisation du pays. Une

gestion plus intelligente au besoin d'allouer les ressources hydriques pour consolider les efforts en termes de droits humains et de productivité globale de l'économie (agriculture) du pays, est colossale pour faire face aux différents défis du siècle présent. Il faut remédier aux défaillances relatives à la gestion des milieux de l'eau pour atteindre d'ici 2030, l'ODD 6. La crise sanitaire aussi nous montre l'importance de ce secteur en panne d'une institutionnalisation adéquate pour l'exploitation des ressources hydriques, l'accès à tous les citoyens à une quantité suffisante d'eau potable et la protection de l'environnement.

La zone métropolitaine de Port-au-Prince consomme de l'eau contenant des éléments physico-chimiques

Une étude réalisée en 2016 par l'ingénieur-agronome Wanelus Franciot sur cinq (5) points d'approvisionnement en eau de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et deux autres communes avoisinantes a révélé la présence de substances chimiques telles que le plomb, le nickel, le fluor, l'arsenic, fer, potassium, calcium, aluminium et autres dans les eaux de surface et dans quelques points d'eau destinés à la consommation humaine.

Selon une étude réalisée en 2016 par l'ingénieur-agronome Wanelus Franciot sur la Caractérisation physico-chimique de l'eau destinée à la consommation humaine dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, l'eau souterraine et de surface destinée à la consommation dans cette zone présente des traces d'éléments physico-chimiques telles que le Nickel, le fluor, l'arsenic, le fer, le potassium, le calcium, l'aluminium ainsi que des cations majeures. Cette étude s'inscrit dans le cadre de son mémoire pour l'obtention d'un diplôme de maîtrise à l'université de Liège en Belgique. Elle a été réalisée sous la supervision du professeur Evens Emmanuel, avec le support d'un groupe de

chercheurs composés de Ketty Balthazard-Accou, Vincent Debbaut, et s'est étendue sur la région métropolitaine de Port-au-Prince et deux autres communes avoisinantes se trouvant dans la région nord et sud de la capitale haïtienne.

Selon Wanelus Franciot, les substances inorganiques d'origine naturelle présentes dans l'eau destinée à la consommation humaine peuvent, à certaines concentrations, avoir des effets indésirables sur la santé de l'homme et par conséquent être à l'origine de plusieurs maladies chroniques de types neurologiques, cancérigènes et cardiovasculaires, ainsi que d'autres maladies complexes insuffisamment documentées à date. Parmi ces substances inorganiques, le fluor et l'arsenic sont omniprésents dans l'environnement. Des milliers de gens souffrent d'effets toxiques de l'arsenic et du fluor dans de nombreux pays du monde. Ce qui lui a permis d'aller en profondeur sur une caractérisation du fluor et de l'arsenic permettant de déceler la corrélation qui existe entre ces paramètres de son étude.

Les données épidémiologiques indiquent que pour des concentrations supérieures à

50 Milligramme d'arsenic par litre ($\mu\text{gAs/l}$) dans l'eau potable, la santé des consommateurs n'est pas protégée. La valeur seuil recommandée par l'OMS pour l'arsenic dans l'eau potable est de $10 \mu\text{g/l}$. pour ce qui concerne le fluor, la concentration optimale dans l'eau de boisson se situe entre 1 et 1.5 ppm. Une faible concentration de fluor dans l'eau de boisson (moins que 0.5 ppm) peut provoquer des caries dentaires et la réduction de minéralisation des os et des dents. En revanche, une concentration supérieure à 1.5 ppm serait à l'origine de l'augmentation de la prévalence de la fluorose à la fois dans les zones endémiques et dans les zones non endémiques.

Les résultats de son étude ont montré que les concentrations obtenues pour les substances chimiques étudiées ne dépassent pas les valeurs seuil. Toutefois, le calcium et les ions fluorures ont présenté certaines particularités. Et l'étude portant sur le fluor et l'arsenic a montré que l'eau destinée à la consommation humaine dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP) présente une

teneur en fluor comprise entre 0.1 à 0.32 mg/l, de 0.11 à 0.28 $\mu\text{g/l}$ pour l'arsenic et en plus la présence d'autres éléments physico-chimiques. Les objectifs de ce travail étaient de procéder à une caractérisation : physico-chimique de l'eau distribuée par la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement au niveau de la RMPP ; et du fluor et de l'arsenic dans des points d'eau exploités par la DINEPA au niveau de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Toutefois, Il faudra à l'avenir vérifier ces résultats en mettant en œuvre une caractérisation couvrant les saisons sèche et pluvieuse, étudier la corrélation pouvant exister entre le fluor et l'arsenic et procéder à l'évaluation des risques sanitaires pour les consommateurs exposés. Et en plus, il faudra des études microbiologiques et bactériologiques sur ces points aussi pour assurer que l'eau de boisson soit de bonne qualité.

Equipe de Recherche : Franciot Wanelus, Ketty Balthazard-Accou, Vincent Debbaut et Evens Emmanuel

COVID-19: le Chili sous forte pression

Les autorités chiliennes ont déclaré que le système de santé du pays se retrouve sous forte pression, particulièrement au niveau de la capitale, Santiago. En effet, au cours de la journée du 18 mai, près de 2 300 nouveaux cas de COVID-19 ont été enregistrés, ce qui élève le niveau total à plus de 45 000 cas.

Durant les deux premières semaines du mois de mai, la moyenne des personnes nouvellement infectées oscillait entre 400 et 500 par jour. Le gouvernement pensait déjà au déconfinement mais la situation s'est dégradée à partir du 12 mai et les nouveaux cas détectés ont crû de 60% pour atteindre le niveau record de 2 660, la majorité dans la capitale.

Des observateurs estiment que le gouvernement chilien avait minimisé la maladie et n'avait pas jugé bon de décréter le confinement national et de fermer totalement l'économie.

Selon l'agence de presse EFE, l'occupation hospitalière au niveau national a franchi la barre de 80% tandis que dans la capitale elle dépasse le taux de 90%.

Déconfinement: avertissement du ministre dominicain de la santé

Le ministre de la santé dominicain, Rafael Sánchez Cárdenas, a annoncé que les mesures de déconfinement annoncées par

l'administration Medina nécessiteront une plus grande vigilance épidémiologique que celle pratiquée durant la période de confinement.

Selon le numéro un de la santé dominicaine, la demande pour le système de santé sera aussi importante que le processus d'intervention pour garantir la santé de la population. Il estime que ce sera un grand défi pour la société dominicaine.

Il a ajouté que les mesures d'hygiène générale et de distanciation ne changeront pas mais qu'on aura besoin d'une plus grande responsabilité citoyenne pour faire face au virus (Covid-19) au cours de la période de déconfinement.

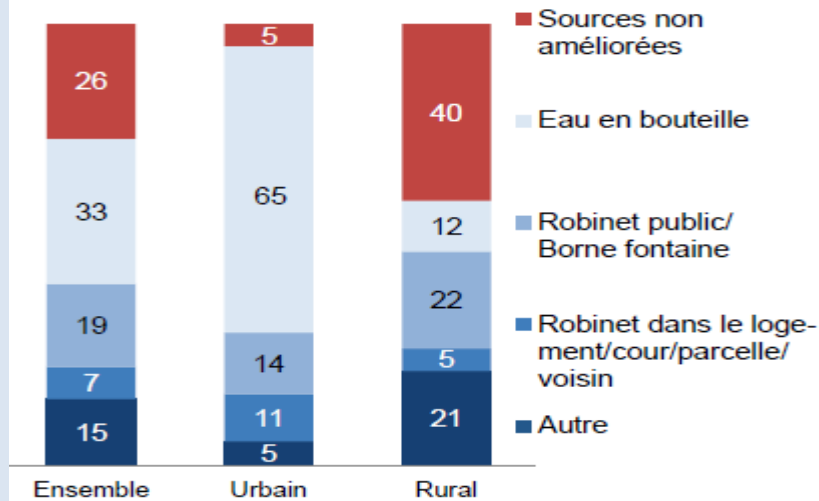
L'officiel dominicain a précisé que les mesures d'hygiène générale ne seront pas modifiées avec la réouverture de l'économie. L'utilisation des masques sera obligatoire dans toutes les circonstances autant dans les usines que dans les espaces publics.

Le ministre Cárdenas estime que le gouvernement dominicain a pu maintenir un contrôle stable sur la maladie et a indiqué que le nombre de patients ayant récupéré du virus ainsi que le taux de létalité dans son pays peuvent être comparés sans problème aux autres pays. En fait, plus de 6 mille personnes ont récupéré et le taux de létalité est de 3.7% avec plus de 400 morts.

Notes Infographiques

Graphique 2.1 Eau de boisson utilisée par les ménages, par résidence

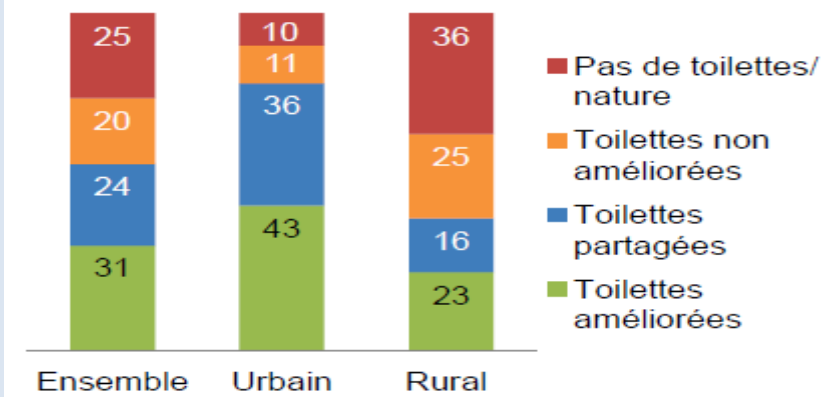
Répartition (en %) des ménages par provenance de l'eau de boisson



Source : EMMUS-VI

Graphique 2.2 Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages, par résidence

Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages, par résidence



Source : EMMUS-VI

Ont contribué à ce numéro :

Claudie Marsan

Gérard Junior JEANTY

Hansy MARS

Johnny JOSEPH

Kesner PHAREL

Laurent ACENEL

Patrick SAINT-PRÉ

SUIVEZ-NOUS SUR:



DevHaïti



DEVHAÏTI



DevHaïti canal public

Le magazine DevHaïti est produit par Group Croissance et l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD).

Tous droits réservés.